

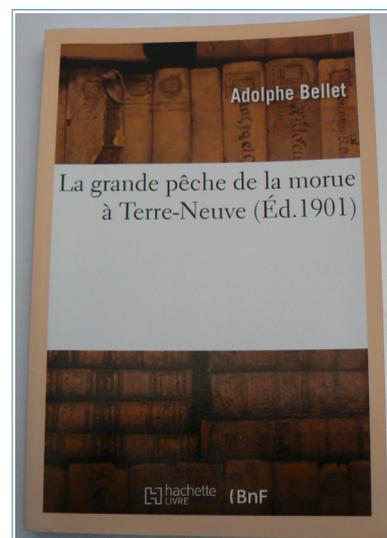
Le livre d'Adolphe BELLET « La grande pêche de la morue à Terre-Neuve » (Ed.1901)

Adolphe Bellet 1852-19.., est président de la Chambre de commerce de Fécamp, conseiller du commerce extérieur de la France et armateur à la Grande-Pêche à Terre-Neuve.

Ce livre a été publié en 1901 et se limite donc globalement à la fin du XIX^{ème} siècle.

Après le livre de Marc Kurlansky (chapitre précédent), qui s'intéressait aux pratiques de pêches des deux côtés de l'Atlantique Nord, il s'agit ici de

**L'histoire de la « grande pêche »
telle qu'elle fut pratiquée par nos pêcheurs français
dans les contextes géopolitiques successifs.**



Pour des raisons de volume, ces extraits sont répartis sur trois feuillets successifs
1er feuillet

De tout temps.....	3
Les Français sur les côtes africaines.....	3
Les Français sur les côtes américaines.....	4
La pratique de la pêche morutière.....	6
La Pêche à la côte de Terre-Neuve.....	6
XVI et XVIIème siècles : Une activité morutière soutenue.....	6
1713 – French-Shore.....	7
1719 - La flotte française.....	7
1744 - Dégradation de nos conditions de pêche.....	7
1783 - La pêche à la côte.....	8
1793 - Nouveaux troubles et nouveaux règlements.....	10
La Pêche sur les Bancs.....	10
Les «Bancs».....	10
Antériorité française.....	11
Pas ou peu de réglementation.....	11
Bâtiments et équipages au XVIIème siècle.....	11
Guerre de succession d'Autriche.....	12
Aménagements de la réglementation.....	12
Pêche côtière // Pêche aux bancs.....	13
La campagne sur les bancs.....	13
Les ports de la pêche au banc au XVIIIème siècle.....	15
Sécurité : Les phares et feux de côte.....	15
Pêcheurs pendant la paix, Corsaires pendant la guerre.....	16
Se défendre.....	16
Corsaires du Roi et Pirates.....	16
Lettre de course ou de « marque ».....	17
Prises de course.....	17
Incitations à la course - Faire la chasse à l'Anglais.....	17
Pendant la Révolution française.....	17
Bonnes et mauvaises fortunes de mer.....	18

De tout temps

De tout temps, nos marins français sont sur les mers !...

Les Français sur les côtes africaines



p.22 « Les Français ont découvert les premiers tous les pays que les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Hollandais possèdent aujourd'hui dans l'Amérique et dans l'Afrique ...

[1364] p.22 « M. Viet (dans «Relation des Côtes d'Afrique» 1667) met en lumière la découverte des Côtes de Guinée par les Normands de Dieppe et de Rouen vers 1364; c'est à dire plus de dix ans avant que les Portugais n'y aient commencé leurs voyages ...

p.22-23 « ... Ils équipèrent, au mois de novembre de l'année 1364, deux vaisseaux du port (de Dieppe) d'environ cent tonneaux chacun, qui firent voile vers les Canaries, et arrivèrent vers Noël au Cap Vert, et mouillèrent devant Rio Fresco, dans la baie qui conserve encore le nom de Baie de France ...

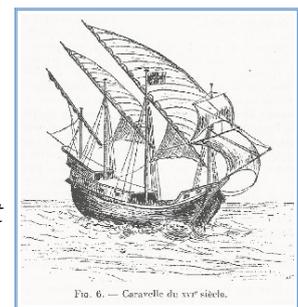
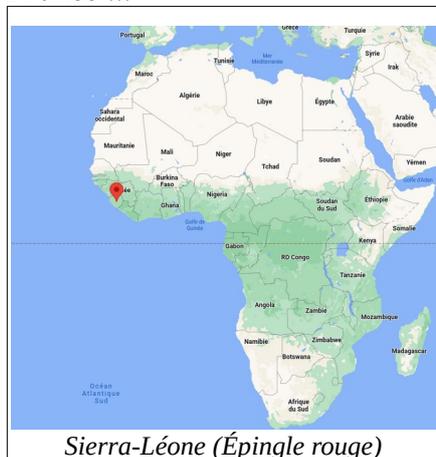


Fig. 6. — Caravelle du XIV^e siècle.



Sierra-Léone (Épingle rouge)

« Au sortir du Cap Vert, ... ils coururent le Sud-Est et arrivèrent à Boulombelle ou **Sierra-Léone**, ainsi que depuis l'ont nommée les Portugais ...
« Là ils achevèrent de prendre leurs charges de morphi (d'ivoire) et de ce poivre appelé « malaguettes » (w) ...
[1365] « Et l'année suivante, 1365, à la fin mai, furent de retour à Dieppe, ayant fait des profits qui ne se peuvent exprimer ...
« La quantité d'ivoire qu'ils apportèrent de ces côtes donna cœur aux Dieppois d'y travailler ...
« Au mois de novembre suivant, les marchands de Rouen s'associèrent à ceux de Dieppe, et au lieu de deux vaisseaux, en firent partir quatre, ...

[1375] p.25 « Le grand profit qui se trouva dans le débit de ce poivre donna envie aux étrangers de faire ces voyages, et d'aller eux-mêmes choisir ce qu'ils achetaient des Dieppois ...
« C'est pourquoi, environ l'an 1375, dix ans après que nous y étions, ils commencèrent d'y traiter ; Mais voyant que les Français y avaient partout des loges, comme à Cap Vert, Sierra-Léone et cap de Moulé, le Petit-Dieppe et au Grand Sestre, et que les Maures les aimaient de sorte qu'ils ne pouvaient souffrir les autres, ils quittèrent ce commerce qu'ils reprirent après et depuis ont toujours continué ...

Fin de ces premières relations "France-Afrique"

[1410] p.26 « Ces commencements étaient trop heureux, et les profits trop grands, pour avoir de longues suites. Les guerres civiles ayant commencé vers 1410 (W), le commerce dépérit avec la mort de quantité de marchands, et au lieu de trois et quatre vaisseaux qui partaient tous les ans de Dieppe, c'était beaucoup quand, pendant deux ans, ils pouvaient en mettre un à la mer pour la Côte d'Or, et un autre pour grand-Sestre. ...
Enfin, les guerres augmentant, ce commerce se perdit tout à fait. ...

Les Français sur les côtes américaines

[1300? 1350?] p.15 « Depuis longtemps, les Basques avaient découvert les côtes de l'Amérique septentrionale et ils s'y rendaient régulièrement chaque année. ...

« Comme les Normands de la Manche, les Basques qui habitaient le golfe de Gascogne avaient pratiqué la pêche de la morue sur leur littoral où ils trouvaient également de la sardine et du thon ; mais leur pêche principale était celle de la baleine, du cachalot et des autres souffleurs qui semblaient affectionner tout particulièrement ces parages. ...

« C'est en poursuivant ces monstres marins à travers les mers, poussant chaque année de plus en plus loin à mesure que leur gibier, fuyant devant eux, se rapprochaient des mers glacées, que nos compatriotes découvrirent bien loin dans l'Ouest, une terre couverte de frimas ...

« Cette **Terre Neuve** n'était autre que l'Amérique du Nord. »

p.17 « C'est à ces premiers atterrissages des baleiniers du Cap-Breton sur les côtes des «Terres Neufves» que nous devons faire remonter la véritable découverte du Nouveau-Monde, et l'établissement de la première route vraiment commerciale entre l'Europe et l'Amérique. » ...

p.18 « Malheureusement, il nous est encore impossible de pouvoir donner une date fixe à cet événement historique. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il précéda d'au moins un siècle et demi la première expédition de Christophe Colomb, expédition qui ne fut d'ailleurs organisée par le Génois que sur les indications d'autres Basques que le vent avait poussés aux Antilles vers 1480 ...

p.19 « Selon l'auteur de "Histoire et Commerce des Colonies anglaises de l'Amérique septentrionale", (ouvrage publié à Londres en 1755) :

"La pêche au Banc de Terre-Neuve a été pratiquée de tout temps par les Français et longtemps avant que les Anglais se fussent établis dans l'île de Terre-Neuve ; ... les Basques fréquentaient ces parages avant que Christophe Colomb eût découvert le nouveau monde."



p.27 « Les premiers Français qui touchèrent les côtes d'Amérique étaient des pêcheurs et non des colonisateurs ; la découverte qu'ils avaient faite ne constituait, à leurs yeux, qu'un simple incident de voyage dont ils profitèrent pour relâcher et s'installer provisoirement dans une des baies de ces « Terres Neufves », à seule fin d'y exercer leur industrie avec facilité ...

p.28 « Pendant près de deux siècles, nos nationaux fréquentèrent donc régulièrement les parages de Terre-Neuve avant de chercher à s'y établir à demeure et ce ne fut qu'au commencement du XVI^{ème} siècle qu'eurent lieu les premières tentatives de colonisation proprement dite ...

[1506] p.29 « C'est en 1506 que nous trouvons les traces de cette première tentative dont il faut rapporter tout l'honneur aux Normands de Dieppe et de Honfleur ... »

[1524] Puis ...

Voir en fin de ce cahier :
« Histoire de notre Colonie française de
l'Amérique du Nord »
1524 (Exploration Verazani) ... (Traité de Versailles) 1783
Découvertes, Explorations, Colonisation, Retraits progressifs
et leurs impacts sur notre industrie morutière

[1783] « Le Traité de Versailles réduisit définitivement notre colonie d'Amérique du Nord et en précisa les contours ...

Résumé du traité de Versailles :

p.42 « Le traité de Versailles proclame que les Français seuls ont le droit de pêcher sur le "French-Shore", mais son littoral est réduit. ...

p.43 « L'Angleterre nous rend Saint-Pierre et Miquelon sans nous imposer les clauses humiliantes des anciens traités. ...

p.45 « Aucune restriction n'est apportée au droit de pêche des Français, ni dans la forme des engins, ni dans la nature des produits que peuvent nous offrir les eaux de Terre-Neuve, comme : morues, Harengs, capelans, lançons, moules, coques de mer, homards et autres animaux. ...

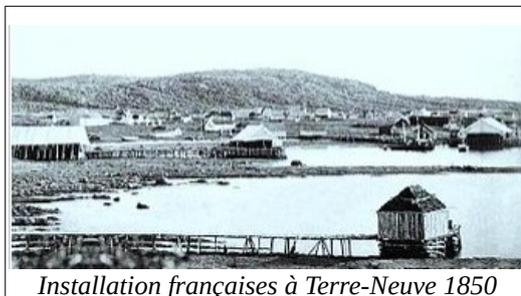
« Pendant un quart de siècle, le traité fut exécuté loyalement. ...

p.46 « Aucun acte international n'est venu, depuis lors, modifier les droits de la France, de sorte que nos pêcheurs devraient pouvoir aujourd'hui y exercer leur industrie avec les mêmes libertés qu'au siècle dernier. ...

La pratique de la pêche morutière

p.49 « Afin de donner plus de clarté et de faire mieux ressortir la diversité des intérêts engagés, il est nécessaire d'établir une distinction entre les différentes méthodes employées dans l'exploitation des richesses poissonneuses de ces fonds ... (W)

Pêche à la côte : « L'une d'elle a son siège sur une partie du littoral de l'île de Terre-Neuve que nos traités avec l'Angleterre ont réservée à nos nationaux, ainsi que sur les îlots de Saint-Pierre et Miquelon : c'est la pêche sédentaire avec sécheries ou Pêche à la côte. ...



Installation françaises à Terre-Neuve 1850

pêche au banc : « L'autre se pratique au large sur les nombreux bancs que présentent ces régions et dont les principaux sont le Grand Banc de Terre-Neuve, le Banc vert, le Banc de Saint-Pierre, les Banquereaux du Cap Breton. Elle se pratique aussi dans le golfe du Saint-Laurent et principalement dans le voisinage du groupe des îles de la Madeleine : C'est la pêche errante ou pêche au banc dont les produits sont préparés sur le bateau et salés au vert. ...

La Pêche à la côte de Terre-Neuve

«depuis la découverte par les Basques français jusqu'à nos jours»

XVI et XVIIème siècles : Une activité morutière soutenue

p.50 « La pêche à la côte fut la seule pratiquée à l'origine par les Basques qui commençaient, en arrivant dans ces parages par mettre leurs navires à l'abri dans une des nombreuses rades que présentent les côtes si découpées de Terre-Neuve et du Cap Breton. Puis, quand leur bateau était en sûreté, une partie de l'équipage descendait dans les chaloupes pour pêcher avec des filets dans la rade choisie, tandis que l'autre partie, descendue à terre, préparait le poisson rapporté par les pêcheurs ...

« Dès le commencement du XVI^{ème} siècle, les Normands, les Bretons, les Rochelois, les Bordelais, les Olonnois suivirent l'exemple des Biscayens, armèrent pour Terre-Neuve et les autres îles et côtes nous appartenant dans le golfe du Saint-Laurent ...

“Réglementation”

« Le nombre important de navires arrivant sur les côtes provoqua très tôt des querelles relatives au choix des meilleures places d'ancrage des bateaux et de zone de pêche, si bien que divers règlements durent être mis progressivement en place ...

[1640] p.51 « Au Parlement de Rennes (Confirmation d'un premier règlement négocié à Saint-Malo) : « Ce règlement portait en substance que celui des maîtres de navires qui arriverait et jetterait l'ancre le premier dans le «Havre du Petit-Maître» demeurerait amiral de la pêche, lequel, pour signal, mettrait l'enseigne sur son mât ...

[1671] p.52 « Le roi confirme l'arrêt de Rennes ...

[1681] p.52 « Colbert confirme et généralise le règlement de 1640 ...

“Les passeports”

[Sous Louis XV] p.53 « Pendant les longues années de paix maritime dont la France avait joui au cours du XVI^{ème} siècle, la liberté absolue avait été laissée aux armateurs ...

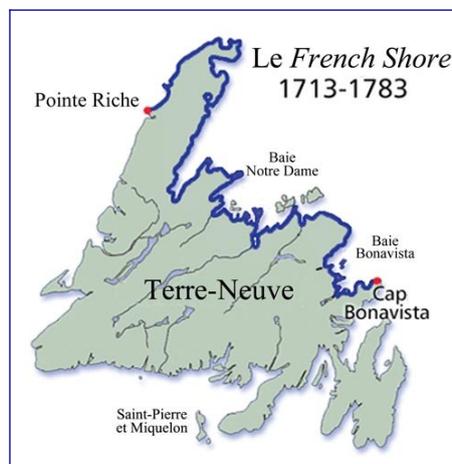
« Ils pouvaient quitter leur port d'embarquement et y rentrer quand bon leur semblait ...
« La guerre venue, les dangers que couraient les marins d'être attaqués par les ennemis dans ces parages éloignés ou dans les voyages d'aller et retour, forcèrent les gouvernements à prendre des mesures de protection ...

« Les capitaines ... furent obligés de payer 3 livres par tonneau de jauge entre les mains du trésorier général de la marine ...

1713 – French-Shore

[1713] p.54-55 « Quand vinrent les traités d'Utrecht, la France ne conserva plus de ses immenses et riches pêcheries d'Amérique que le droit de pêcher, d'élever des échafauds et des cabanes temporaires pour y préparer, saler et sécher le poisson pendant la saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve du «French-shore» (S) ...

« Dès lors ces derniers (les Anglais) ... firent à nos pêcheries une concurrence acharnée et très souvent déloyale ...



1719 - La flotte française

[1719] p.55 « Pourtant, vers 1719, il partait ordinairement de France ... deux flottes d'environ 250 voiles chacune; la première quittait les ports français au commencement de janvier, et la seconde au courant du mois de mars ; cela constituait un ensemble de 500 bâtiments français dont les principaux ports d'armement étaient Rouen, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Granville, Saint-Malo, Nantes, La Rochelle, Les Sables d'Olonne, Bordeaux et Bayonne ...

1744 - Dégradation de nos conditions de pêche

[1744-1763] p.56 « Tout alla tant bien que mal jusqu'en 1744 ...
« Mais les hostilités recommencèrent ouvertement avec l'Angleterre ...
« Les choses étaient à peine remises en état qu'éclata la guerre de sept ans (1756-1763) (w) terminée par le désastreux traité de Paris en 1763 ...

Après la guerre de sept ans : le traité de Paris

[1763] p.56 « Les hostilités ayant cessées ... les capitaines ne peuvent faire la pêche qu'à trois lieues de toutes les côtes appartenant à la Grande Bretagne, soit du continent, soit des îles du golfe du Saint-Laurent ...

« Ils peuvent aller à Saint-Pierre et Miquelon qui venait de nous être rendu ...

p.59 « Mais chaque année les vexations se renouvelaient de la part des Anglais chez qui le goût de la pêche de la morue se développait avec une rapidité extraordinaire et inquiétante pour l'avenir de notre industrie ...

[1763] « En réaction, et pour encourager nos équipages, des gratifications furent allouées à ceux qui allèrent sur nos havres de Toulouquet et Grindespagne occupés par les Anglais (500, 750, 1000 livres selon le tonnage et l'importance de l'équipage) ...

p.60 « Tous ces efforts ne purent ramener le résultat qu'on en espérait et malgré leur bon droit, nos pêcheurs reculèrent devant l'intrusion Anglaise ...

« La tranquillité ne régnait plus sur les autres parties de la côte ...

Guerre d'indépendance américaine

[1775-1783] p.64 « La lutte que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord entamèrent en 1775 contre la métropole et qui se termina en 1783 par l'indépendance des États-Unis, eut pour conséquence de suspendre chez nous tout armement de pêche pour la côte de Terre-Neuve dont les eaux étaient parcourues en tous sens par les croiseurs anglais ...

« La guerre fut d'ailleurs déclarée effectivement le 24 mai 1778 et l'Angleterre s'empara de Saint-Pierre et Miquelon pour nous priver de la seule station qui nous restait dans ces mers et d'où elle expulsa toutes les familles françaises qui s'y étaient fixées à la faveur de la paix ...

p.65 « Il s'en suivit une suspension complète des armements pour la pêche sédentaire avec sécheries, et cette suspension dura près de dix ans ...

« Les pêcheurs anglais profitèrent de cet état de choses pour s'emparer des meilleurs cantonnements du littoral précédemment exploités par les Français et se fortifier en s'y établissant à demeure avec leurs familles ...

« Mais cette fois l'Angleterre fut battue ...

« On eût pu croire que la France qui avait contribué si fort au succès de la guerre, retirerait, au moins en échange des 733 millions dont elle s'était endettée à cette occasion, des avantages sérieux pour ses pêcheries d'Amérique. Ce fut le contraire qui arriva ...

« Les îlots de Saint-pierre et Miquelon nous furent restitués, c'est vrai ; mais il ne restait plus rien de nos anciens établissements ...

« Quant au "French-Shore" de Terre-Neuve ... l'Angleterre sut garder pour ses nationaux les meilleures plages et nous laissa que les baies les plus ingrates ...

p.67 « De fait, nos pêcheurs y gagnèrent une plus grande sécurité pour exploiter les havres qui nous restaient et où ils trouvaient encore plus d'espace qu'il ne leur en fallait pour pêcher et sécher tout à leur aise ...

1783 - La pêche à la côte

[1783] p.67-68 « Chaque année, les navires bretons et granvillais, les seuls pour ainsi dire qui aient conservé entière la tradition de la pêche à la côte ... quittaient leur port d'armement dès le mois de février et mars ...

Les équipages

Leur équipage était composé :

- mi-partie de marins destinés à la manœuvre du bâtiment et des embarcations, ainsi qu'à la pêche proprement dite, et
- mi-partie de grapiers, ouvriers absolument étrangers à la marine et dont la destination était le nettoyage des graves, la réparation et l'entretien des échafauds et des cabanes et la préparation à terre du poisson pêché par les marins ...

« Cette répartition ... explique pourquoi les navires armés pour la pêche à la côte présentent, à égalité de tonnage, des équipages généralement doubles de ceux des navires qui arment uniquement pour la pêche au Banc ...

p.69-70 Arrivé à destination, tout l'équipage procède à l'aménagement de l'établissement ... :

- « L'échafaud (ou « chaufaud ») ...
plateforme en planches supportée par des poteaux et qui s'avance en mer pour faciliter le débarquement du poisson ; côté grève, il est surmonté d'un hangar ...
- « Les cabanes en bois servant d'abri à l'équipage et de remise au poisson préparé ...
- « La grève, parfois remplacée par des claies en bois placées horizontalement sur des piquets élevés de deux à trois pieds au-dessus du sol ...



Les Chaufauds

« A part la grave que nos ennemis n'avaient pu ni emporter ni détruire, il y avait chaque année un établissement complet à reconstituer avant de commencer sa pêche ...

Travail du poisson

p.71-73 « Le poisson rapporté chaque jour par les chaloupes pêchant soit à la ligne soit au filet, était aussitôt livré aux ouvriers restés à terre et qui s'occupaient de sa préparation pour le transformer en morue sèche ...

Les grands traits de cette préparation s'appelaient des «Soleils» :

- 1^{er} soleil : « On étendait les morues sur les graves ou les vignot, après les avoir étêtées, fendues, vidées, désossées et convenablement lavées et on les laissait ainsi toute la journée, la chair en dessus ...

- 2^{ème} soleil : « Ces poissons étaient de nouveau étendus les uns à



côté des autres et recevaient le «deuxième soleil» jusqu'à midi ; on les rassemblait alors trois par trois. ...

- 3^{ème} soleil : « Le troisième jour, une nouvelle exposition à l'air se prolongeait jusqu'au soir, puis on rassemblait ses morues par tas de huit, appelés «javelles» ...

- 4^{ème} soleil : « le 4^{ème} soleil ressemblait au précédent ...

- 5^{ème} soleil : « Puis le cinquième à la suite duquel on rassemblait les morues en tas plus gros appelés «moutons» ...

- 6^{ème} soleil : « Après le 6^{ème} soleil, les tas formaient des piles d'environ 50 quintaux métriques qu'on appelait «meulons» ; ces piles restaient ainsi de dix à douze jours sans être touchées ...

- 7^{ème} soleil : « Au bout de ce temps, on étendait à nouveau les morues sur la grave pour refaire les piles de manière à placer sur le dessus les morues les moins sèches ...

- 8^{ème} soleil : « On recommençait la même opération d'étendage et ré-empilage au bout de quinze jours ...

- 9^{ème} soleil : « Puis on recommençait un mois après ...

- 10^{ème} soleil : « Enfin quarante jours plus tard. Les dernières piles restaient ainsi exposées à l'air pendant cinquante ou soixante jours sans être touchées à nouveau ...

1793 - Nouveaux troubles et nouveaux règlements

[1793-1802] p.73 « L'année 1793 ouvre une nouvelle ère d'hostilités entre la France et l'Angleterre qui s'empresse de mettre la main sur Saint-Pierre et Miquelon qu'elle occupe pendant neuf ans, empêchant ainsi toute industrie française sur les côtes de Terre-Neuve ...

[1802] p.73 « Le Traité d'Amiens, 25 mars 1802, (w) (s) nous rend nos pêcheries (pour trois mois seulement) ...

« Le 28 Juillet 1802 (9 Thermidor an X), le ministre prescrit aux armateurs des ports de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Granville de se réunir à Saint-Malo pour délibérer. Mais, la rupture de la paix d'Amiens, arrivée trois mois après, empêcha que la nouvelle législation reçut son exécution, les Anglais ayant de nouveau mis la main sur Saint-Pierre et Miquelon ...

[1815] p.74 « Ce fut seulement en 1815 que la France fut remise définitivement en possession de sa colonie de Saint-Pierre et Miquelon et de ses pêcheries de la côte de Terre-Neuve ...

p.76 Règlements de 1815, 1821, 1842, 1852 :

Engins « Comme autrefois, la pêche à la morue dans les havres et baies de Terre-Neuve se pratique soit au moyen de filets, soit au moyen de lignes ...

- Le filet est la seine (filet flottant lesté), mailles 48mm entre nœuds au carré ...

- La ligne ou «harouelle» (w) « Aucun règlement ne s'est occupé jusqu'à ce jour de la longueur ou de la disposition de ces engins ...

Armements «on les divise en trois catégories suivant les manières dont ils pratiquent la pêche

- Les côtiers,

- Les armements doubles : à la côte et sur le Grand-Banc ou l'un des Banquereaux,

- Les «banquais avec sécherie» sont les bâtiments qui font la pêche entière sur le Grand-Banc ou l'un des Banquereaux et ne vont à la côte que pour faire sécher les produits de leur pêche.

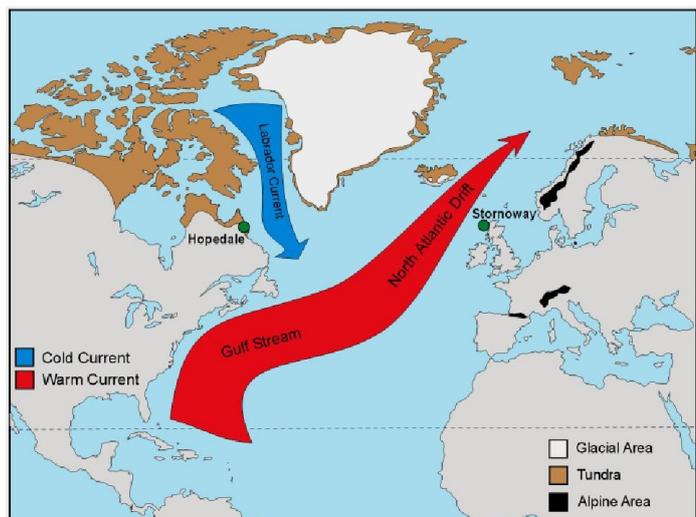
La Pêche sur les Bancs

Les «Bancs»

p.77 « Dans cette partie occidentale de l'Atlantique Nord, qui baigne les côtes des États-Unis et du Canada, le fond de la mer se relève considérablement pour former de hauts plateaux sous-marins, désignés sous le nom

de Bancs, (S) sur lesquels la profondeur de l'eau varie entre 40, 60, et 80 mètres et ne dépasse pas les 100 mètres ...

« Le plus important de ces plateaux, véritables îles sous-marines, est situé au sud-ouest de l'île de Terre-Neuve et porte le nom de "Grand Banc". Sa plus grande longueur, du nord au sud, est d'environ



450 kilomètres; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de près de 400 kilomètres ...

p.78 « C'est là le principal lieu de rendez-vous des Terre-neuviens français qui font la pêche en mer ...

p.79 « Tout au long de ces bancs, du côté du sud, court le Gulf Stream, cet énorme courant d'eau chaude sorti du Golfe du Mexique et qui, après avoir suivi les côtes des États-Unis, change brusquement de direction vers le banc de Nantuket du cap Cod pour se diriger de l'ouest à l'est vers les côtes d'Europe ...

« Du nord descend le courant du Labrador d'eau froide qui, partant du Spitzberg et longeant le Groenland charrie les icebergs détachés des glaces polaires et qui viennent se fondre au contact des eaux équatoriales ...

« De ce croisement des deux courants, dont les températures contrastent si fort, résulte pour les bancs de Terre-Neuve un état météorologique tout particulier, où les brumes les plus intenses dominent pendant l'été et durent quelquefois des mois entiers, tandis que l'hiver, alors que la différence de température des deux courants est moins accusée, ces brumes sont presque inconnues. « Mais alors, le Grand Banc, au moins dans sa partie septentrionale se couvre d'une immense couche de glace ...

Antériorité française

[1536] p.81 « Il reste également hors de conteste que non seulement les Français furent les premiers à y envoyer leurs navires, mais encore qu'ils restèrent longtemps les seuls à explorer ces parages ...

« Chaque année, une véritable armée de bateaux pêcheurs dont le nombre et le tonnage pouvaient varier selon le degré de sécurité qu'ils rencontraient dans ces parages éloignés, quittait les ports français de la Manche et de l'Atlantique pour aller pratiquer la pêche errante ...

« Les risques de guerre étaient beaucoup moins grands en pleine mer que sur le rivage et dans les baies d'où les ennemis voulaient nous chasser. Aussi l'histoire de la pêche sur le Grand-Banc est loin d'être aussi mouvementée et documentée que celle des pêcheries de la côte ...

Pas ou peu de réglementation

p.83 « Si haut que nous remontions dans l'arsenal de nos lois, nous n'y trouvons pas la moindre prescription qui ait tenté de régler soit la manière de pêcher, soit les engins dont les pêcheurs se sont successivement servis ...

[1681] « L'Ordonnance de la marine d'août 1681 voulait qu'il fut embarqué un chirurgien ...

« C'est évidemment là qu'il faut chercher l'origine du coffre de pharmacie que chaque terre-neuvier est tenu d'embarquer ...

Bâtiments et équipages au XVIIème siècle

p.83 « Le tonnage de ces bâtiments était généralement très faible, c'est ainsi que nous trouvons un grand nombre de caravelles jaugeant de 50 à 70 tonneaux et montés par 12 hommes d'équipage ... « Ceux qui atteignaient 90 tonneaux étaient montés par 18 hommes y compris les

mousses (1 mousse pour 10 hommes) ...

« Leur état-major était ainsi composé ;

- Un capitaine au long-cours,
- Un pilote hauturier,
- Un maître d'équipage,
- Un chirurgien.

La formation de l'état-major

[1629] p.84 « Dès 1629, une ordonnance de Louis XIII avait décidé qu'une école d'hydrographie serait établie dans les principales villes maritimes du royaume afin que le commandement des vaisseaux ne fut confié qu'à des officiers instruits ... Ordonnance sans effet ...

[1681] « L'Ordonnance de la Marine d'août 1681 reprit la même proposition ...

[1745] p.85 « En 1745, le duc de Penthièvre, amiral de France, envoya François de Boux à Fécamp pour y créer un école d'Hydrographie qui précise les programmes d'enseignements : l'abrégé de la sphère, ... l'usage des cartes, ... la division du temps, ... les courants et marées, ... la boussole, ... les instruments d'observation des astres, ... le calcul des routes, ... le journal de navigation, ...

Guerre de succession d'Autriche

(S) et *Traité d'Aix-La-Chapelle (1748)* (W)

[1744] p.86 « M. de Maurepas (ministre de la Marine sous Louis XV) avisa les intéressés qu'ils ne pouvaient plus quitter les ports français à cause des risques qu'ils auraient encourus ...

[1748] p.87 « Nos négociants recommencèrent aussitôt leurs armements. A partir de cette époque, les petits bateaux se font plus rares et sont avantageusement remplacés par des navires d'une jauge dépassant les 100 tonneaux. C'est ainsi qu'en 1751, Fécamp expédiait deux bâtiments de 150 tonneaux et un de 120 tonneaux ...

« Les équipages s'élargissent avec : Saleur, Etesteur, contre-maître tonnelier, contre-maître charpentier ...

« Mais cet équipage «comprenant notamment deux officiers reçus au long-cours et un chirurgien, constituait une charge bien lourde pour l'armateur ...

« Ce fut surtout contre l'obligation d'embarquer des chirurgiens que la campagne fut menée ...

Aménagements de la réglementation

[1767] p.88 « L'Ordonnance de 1767 confirme et alourdit l'ordonnance de 1681 : les équipages de plus de 50 marins devront avoir deux chirurgiens ...

[1769] p.89-91 « Propositions d'aménagement : lettres du 11 février et du 20 juin 1769 du Ministre Le Duc de Praslin ...

« Une solution définitive ... autorisait les armateurs pour la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve à ne plus embarquer de chirurgiens dans les bâtiments dont les équipages n'attendraient pas 20 hommes ...

Pêche côtière // Pêche aux bancs

p.93-94 « Nous avons déjà dit que l'industrie de la pêche au banc diffère complètement de ce qu'elle est pratiquée par les côtiers ...

« En effet, tandis que le poisson pris au filet dans les pêcheries de la côte de Terre-Neuve ou des îles de Saint-Pierre et Miquelon est aussitôt séché sur les grèves de ces îles par une partie de l'équipage laissée à terre, les morues prises à la ligne sur le Grand-Banc et les banquereaux sont salées à bord du bateau pour être ainsi rapportées en France et livrées à des industriels qui leur font subir la dernière opération ...

« Mais ce qui différencie surtout la pêche aux bancs de la pêche côtière, c'est que les navires côtiers, aussitôt arrivés à destination, sont désarmés et ancrés au fond des havres où ils trouvent un abri sûr pour toute la durée de la campagne ; la moitié de leur équipage reste continuellement à terre pour préparer le poisson, et l'autre partie y entre tous les soirs pour se coucher dans les cabanes, ne se livrant à la pêche que quand l'état de la mer le leur permet, de sorte qu'ils ne courent aucun danger ...

« Sur les bancs, au contraire, le navire reste en pleine mer pendant toute la durée de la saison de pêche, exposé à tous les dangers que présentent ces parages ...

« A moins de circonstances fortuites : de grosses avaries qu'il faut aller réparer à Saint-Pierre, le manque de sel ou l'impossibilité de se procurer de l'appât sur les fonds de pêche, beaucoup de navires ne quittent pas les bancs avant d'avoir terminé leur pêche ...

La campagne sur les bancs

p.94 « Après la guerre d'Amérique, on n'envoya plus sur les bancs que de tout petits bateaux d'une jauge moyenne de quarante à cinquante tonneaux ...

« Les départs n'urent plus lieu qu'en mars et avril, c'est à dire quand la saison du hareng était terminée en Manche. Le retour s'effectuant aussi plus tôt, vers la fin août ou le début de septembre.

Appâts pour "boetter" les lignes

p.95 « Maquereaux salés, harengs et capelans, sardines, oiseaux de mer, crustacés et mollusques de toutes sortes ...

« Nos marins ayant reconnu que les morues étaient friandes de coquillages, en pêchaient pour "embecqueter" les hameçons ...

Pêche errante

p.95-97 « Ce qui caractérise surtout cette longue période qui précéda la révolution, c'est l'usage exclusif de la méthode connue sous le nom de "Pêche errante" avec des lignes de main que les hommes manœuvraient du bateau tandis que celui-ci dérivait sous l'action du vent et des courants ...

« Une fois arrivés sur le grand banc, ... les charpentiers travaillaient à faire un échafaud le long d'un des côtés du navire et en dehors. Ils posaient sur cet échafaud des tonneaux de la grosseur d'un demi-muid, et qui venait en hauteur jusqu'à la ceinture ...

« Chaque pêcheur, chaudement vêtu, prenait alors place dans un de ces tonneaux avec un grand tablier appelé "cuiriez" qui allait depuis la gorge jusqu'aux genoux ; le bas du tablier se mettait par dessus le tonneau et en dehors pour faire en sorte qu'en tirant la morue, l'eau qui vient avec le poisson ne pénétrât point dans le tonneau. C'est de ce poste peu commode que le pêcheur laissait filer sa ligne ...

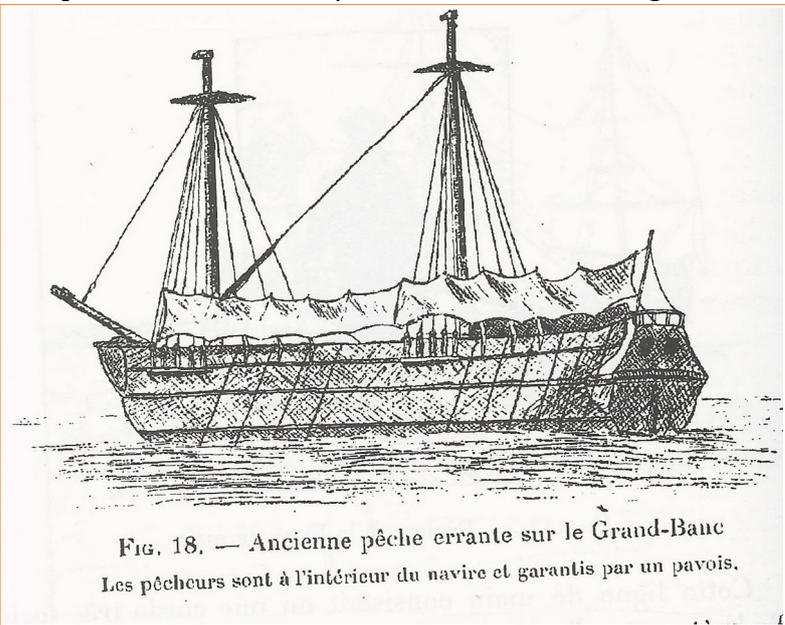


FIG. 18. — Ancienne pêche errante sur le Grand-Banc
Les pêcheurs sont à l'intérieur du navire et garantis par un pavois.

« Cette "ligne de main" consistait en une corde très forte, de la grosseur d'un tuyau de plume, longue de cent brasses et munie à son extrémité d'un plomb de huit à dix livres ; sur cette ligne principale et au dessus du plomb s'attachait une corde plus fine, appelée "empile" qui portait le "haim" ou hameçon ...

p.95-97 « Améliorations : Les barils sont installés dans le navire, un pavois de toile goudronnée protège les pêcheurs des intempéries ...

p.99-101 « La pêche : Lorsque la morue avait mordu, le pêcheur la tirait à fleur d'eau et la saisissait avec un petit crochet de fer appelé "gaffot".

« Lorsque le poisson était très gros, il se servait d'un filet à main, le "manet" ou "trouble" ...

« Il l'accrochait par derrière la tête à un instrument de fer, l' "élangueur", lui arrachait la langue pour rendre compte de sa pêche, retirait les entrailles s'il en avait besoin pour "boetter" sa ligne

...

Le travail du poisson

« Derrière les pêcheurs était disposée une grande table, sorte d'établi nommé "étal" ...

« Un matelot appelé "étesteur", y déposait la morue et lui coupait la tête, (principale nourriture de l'équipage),



lui retirait le foie qu'il jetait dans la "foissière" (pour l'huile de foie de morue), lui enlevait les œufs ou "rogues" (salés à part pour servir d'appât aux pêcheurs de sardine en Bretagne), passait la morue à l' "habilleur" ...

« L'habilleur la fendait, la nettoyait dans une "baille" remplie d'eau de mer ...

« Dans la cale, la morue était passée au "saleur" pour lui donner le "premier sel" ...

« La pêche se terminait aux dernières heures du crépuscule, lorsqu'il n'était plus possible de distinguer les lignes ...

p.101 « La pêche au moyen des lignes à la main était des plus fatigantes et des moins productives ; elle continua cependant jusque vers 1789 ...

Pêche à la ligne «dormante» ou «de fond»

p.101-102 « C'est le capitaine Sabot, de Dieppe, qui eut, le premier, l'idée de remplacer cet engin si peu commode par une "ligne dormante" ou "ligne de fond" :

« - Le navire est mouillé sur le banc par un fort câble de chanvre au lieu de le laisser aller à la dérive ...

« - Plusieurs pièces de lignes sont attachées bout à bout, et garnies de distance en distance d'empiles et d'hameçons boettés comme auparavant ...

« - Le canot de bord porte à la mer ces lignes lovées dans un fond de barrique ...

« - Arrivé au bout, on attache une grosse pierre et une bouée ...

« - On laisse séjourner la nuit dans l'eau ...

« - Le lendemain on lève les lignes en les tirant du bord ...

« - On répète l'opération plusieurs fois dans la journée ...

« Dès la première année, Sabo fit une pêche extraordinaire pour l'époque : deux fois il revint à Dieppe avec un chargement complet de "morues vertes". Plusieurs améliorations suivirent.

Les ports de la pêche au banc au XVIIIème siècle

p.103 « Les principaux ports qui armaient pour la pêche au banc au XVIII^{ème} siècle étaient Dieppe, Saint-Varéry-en-Caux, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Granville, Saint-Malo, Nantes, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne.

« Aussitôt débarquée, la morue était triée et répartie en quatre catégories :

- la "grande morue" ou poisson marchand, dont le cent devait peser 900 livres,

- la "morue moyenne" dont le cent devait peser 600 livres,

- la "petite morue" ou "raguet" qui ne pesait que 300 livres,

- le "rebut" et les "lingues" et autres variétés que le commerce estimait moins que la morue ...

Sécurité : Les phares et feux de côte

« Pendant tout le Moyen-Age, et même après, très rares furent les points de signalisation de la côte la nuit ...

[1773] p.108 « En 1773, le roi autorisa la Chambre de commerce de Normandie à construire plusieurs phares pour la sûreté des navigateurs ...

« Après mûres délibérations, cette compagnie décida que pour répondre aux besoins généraux de la navigation, trois grands phares étaient absolument indispensables pour éclairer la côte :

- La pointe de Barfleur (w) , à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin (1775),

- La pointe de la Hève (w), près du Havre (1774),

- La pointe d'Ailly (w), près de Dieppe (1775).

Les nouveaux phares furent éclairés à l'huile (et non au feu de bois comme les anciens).

Pêcheurs pendant la paix, Corsaires pendant la guerre

Chapitre V «Temps de Paix et Temps de Guerre»

« Depuis la découverte des côtes de Terre-Neuve par les Basques français qui y transportèrent leur industrie de la grande pêche, nos nationaux n'ont jamais cessé d'y retourner chaque année. Nous sommes cependant forcés de reconnaître que les guerres interminables qui marquèrent les règnes de Louis XIV et Louis XV, ainsi que la période de la Révolution et de l'Empire, ralentirent plus d'une fois les armements terre-neuviens ...

p.111 « Que faisaient donc, pendant ce temps, les équipages des bateaux que l'insécurité de la mer empêchaient de faire voile pour l'Amérique ?

Se défendre

p.111 « Avant la création des flottes de guerre et l'organisation d'une armée navale régulière, nos marins, avaient pris l'habitude de se défendre eux-même contre les bâtiments ennemis qui venaient souvent les menacer et les attaquer.

Le renard (W) (1813)

et son capitaine Surcouf (W) (1773-1827))



Le Renard

« Nos marins étaient habitués, dès leur plus jeune âge, à livrer bataille tantôt contre les Anglais, tantôt contre les Hollandais ou les Espagnols ...

p.112 «La guerre leur était donc presque aussi familière que la pêche ...

« Ainsi, quand ils ne pouvaient aller à Terre-Neuve, il leur semblait tout naturel de s'armer pour faire la chasse aux bâtiments ennemis, dans la guerre de course ...



Surcouf

« C'étaient alors de corsaires ... auxquels venaient d'ailleurs se joindre d'autres capitaines ...
« Ils tiraient d'ailleurs, de cette guerre de course, des profits qui leur faisaient attendre avec moins d'impatience le retour de la paix ...



Jean Bart

Corsaires du Roi et Pirates

[1543 et 1583] p.112-113 « Les ordonnances de 1543 et 1584 fixaient «les avantages » que le roi promettait à tous ceux qui voulaient guerroyer pour son compte, tout en s'armant à leur propres frais. Et avec cela, il se procurait la marine de guerre qui lui manqua jusqu'à Colbert.

p.113 « Cependant, quels qu'aient été les excès commis par quelques-



uns, ... il ne faudrait pas confondre les corsaires avec les pirates, forbans et autres écumeurs de mer qui ne se réclamaient d'aucune nation, vivant uniquement de brigandage et qui, de tout temps, chez nous, ont été mis hors la loi ...

Lettre de course ou de « marque »

(W) : « Nul ne pouvait armer à la course s'il n'était muni préalablement d'une commission spéciale de l'Amiral, lequel d'ailleurs ne la refusait jamais. Faute de cette commission, le navire eût été réputé pirate et traité comme tel ...

p.114 « Les corsaires devaient combattre sous le pavillon de M. l'Amiral qui était le pavillon de France.

« Une autre obligation imposée aux armements de course prescrivait que les deux tiers au moins des équipages fussent composés de matelots français et commandés par des officiers français.

Prises de course

p.114 « Tout bâtiment pris sur l'ennemi ou trouvé porteur de marchandises à destination de l'Angleterre, était réputé bonne prise et adjugé comme tel au corsaire qui le ramenait dans un port français où la vente était faite aux enchères publiques. Une retenue de six deniers par livre (2,5%) était prélevée au profit des invalides de la marine. Le reste était réparti entre l'armateur et les gens du corsaire : deux tiers pour le premier, le reste pour l'équipage.

[1688-1697] « Pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, 4.200 bâtiments marchands anglais dont la valeur dépasse 750 millions de francs furent pris ou détruits par eux.

C'était l'époque des Jean Bart (W), des Forbin (W), des Duguay-Trouin (W), des Pontis, des Ducasse et des Cassard (W) ...

Incitations à la course - Faire la chasse à l'Anglais

p.115 « La marine de l'État continuant à décroître sous Louis XV et Louis XVI, ces princes furent obligés de s'adresser aux corsaires chaque fois qu'une guerre venait à éclater. Ainsi, quand survint la guerre d'Amérique, le gouvernement fit aussitôt appel à tous les propriétaires de bateaux marchands et pêcheurs ...

« Pour stimuler encore l'ardeur des corsaires, et les pousser à attaquer même les navires de guerre, le roi promit une gratification de 100 livres pour chaque canon enlevé à l'ennemi ...

« Il alla même jusqu'à offrir des canons et aussi des bâtiments ...

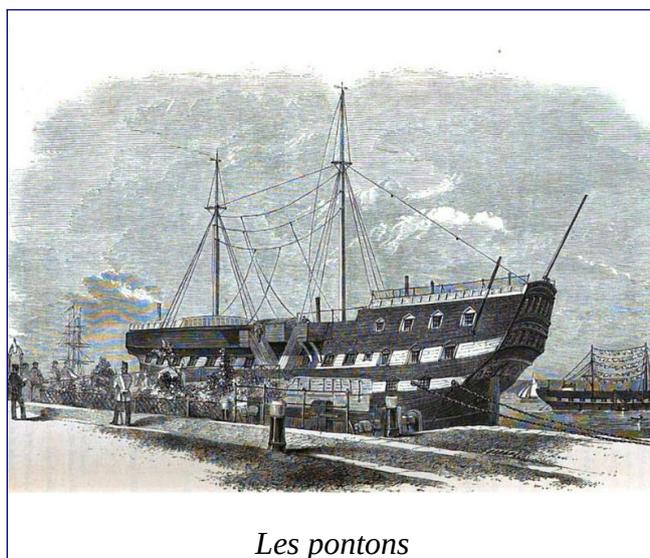
[1778] p.116 « Le 11 juillet 1778, une dépêche de M. de Sartine à M. Thirat, commissaire à Fécamp, lui faisait connaître que Sa Majesté ordonnait à tous les vaisseaux armés en course de faire la chasse à ceux du Roy d'Angleterre ...

« Les corsaires n'avaient pas attendu cet ordre pour se mettre en chasse car dès le mois précédent, nous trouvons à Fécamp des matelots anglais retenus comme prisonniers ...

Pendant la Révolution française

(Loi du 29 nivôse an VI (18 janvier 1798))

[1789] p.119-120 « Quand vint la révolution d'où sortirent vingt-deux années presque ininterrompues de guerre maritime avec l'Angleterre, les armements en course atteignirent leur plus haute période de gloire ...
« C'est un véritable poème épique que l'histoire de ces corsaires de la Révolution, marins hardis, et aventureux qui, montés sur de misérables petits bateaux, mal armés, n'avaient d'autre pensée que de courir sus à l'Anglais, pour s'emparer de ses bâtiments et de ses marchandises, s'attaquant même à des navires de guerre qui leur étaient dix et vingt fois supérieurs ...



Les pontons

p.128 « Mais le plus souvent, les navires anglais ou apportant à Londres les productions variées des côtes d'Afrique et des Indes Orientales et qui en valaient la peine par l'importance de leur chargement, se faisaient escorter à grand frais par un navire de guerre britannique. Et il fallait livrer, pour s'en emparer, une véritable bataille dont l'issue était parfois fatale aux nôtres, malgré la bravoure ...

« Mais malheur à celui qui osait s'aventurer dans la Manche, seul ou sans autre défense que les moyens personnels dont il pouvait disposer à son bord. Sa présence dans nos eaux ne tardait pas à être signalée et il lui était bien difficile d'échapper alors aux grappins que le corsaire lui lançait pour s'attacher à ses flancs, sauter à l'abordage, ...

Bonnes et mauvaises fortunes de mer

[1809] p.130 « Il devenait inespéré pour tous quand la seule prise de "Fortuna" ramené à Fécamp le 18 février 1809, produisit à la vente une somme de 486.067 fr. et celle de "The Experiment", ramené par le corsaire l' "Espoir" le 11 Août de la même année, et qui ne produisit pas moins de 772.781 fr ...

« Tous nos capitaines n'avaient pas cette même chance ...

« D'autres sont moins heureux encore et périssent victimes de leurs audacieuses entreprises ...

« Quelques-uns enfin sont pris par les Anglais, et leurs équipages vont grossir la masse des prisonniers français entassés sur les pontons britanniques (W), de sinistre mémoire ...

« Un grand nombre de marins pêcheurs, devenus corsaires autant par goût que par nécessité, subirent là de longues années de captivité, car les portes de leurs bagnes ne s'ouvrirent qu'en 1815. Toutefois, malgré la surveillance étroite dont ils étaient l'objet, quelques-uns parvenaient de temps en temps à s'en échapper.

Fin de ce 1er feuillet
sur le livre d'A Bellet

[Voir le feuillet 2](#)
"La pêche aux bancs"
"Le grand départ"

ou voir la partie suivante

[4/ Livre de Fournet](#)
"La pêche industrielle"

ou Retour à

[1/ Intro du cahier](#)

ou à

[L'accueil de Persée](#)

ou à

[L'accueil du site](#)